

procéder à la réparation du pavage de la rue Bleury en face de l'Eglise du Gesù, à même les fonds d'administration du département de la Voirie.

8.—Soumis les rapports détaillés de l'ouvrage fait par les employés du département de l'Inspection des Aliments, durant les mois de Janvier, Février, Mars, Avril et Mai 1912.

Déposés aux archives.

9.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet du pavage de l'Avenue du Parc, entre la rue Bernard et l'Avenue Van Horne, recommandant que ladite partie de l'Avenue du Parc, au lieu d'être pavée en blocs, tel que décidé d'abord, le soit avec les matériaux suivants, savoir: blocs posés sur 12" pouces de béton sur la largeur des entrevoies et deux pieds de chaque côté, 2856 verges c. à \$4.50, \$12,852.

Asphalte sur 9" de béton 5,828 v. c. à \$3.00, \$17,884.
Résolu: Que le rapport en date du 13 septembre 1911 soit reconsidéré et annulé pour la partie qui concerne le pavage de la partie de l'Avenue du Parc ci-dessus mentionnée et que ladite Avenue soit pavée avec les matériaux ci-dessus mentionnés, au coût approximatif de \$34,000, la quote part de la Cité devant être imputée sur le fonds d'emprunt et celle des propriétaires riverains sur le fonds de roulement jusqu'à ce que les rôles de répartition aient été collectés des propriétaires.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 19 Juillet 1912, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Godfrey, Lachapelle et Dupuis.

1.—Le Trésorier de la Cité se présente devant le Bureau et demande l'autorisation de s'absenter cet après-midi et Samedi, pour cause de maladie.

Résolu: D'accorder ladite autorisation.

2.—M. Chapleau, Directeur de l'Aqueduc de Guybourg se présente devant le Bureau et donne certaines explications au sujet des articles publiés dans les journaux au sujet de la distribution d'eau dans le quartier Longue-Pointe.

Il s'engage à mettre ses explications par écrit et à les soumettre au Bureau.

3.—Soumis un rapport du Département en Loi au sujet du tunnel de la rue Ontario, et des travaux à faire audit tunnel.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef avec instructions de préparer les blue print demandés par la Compagnie du Pacifique.

MM. Amireault, Barlow et Butler sont présents au Bureau à ce sujet et reçoivent instructions de s'entendre ensemble pour prendre toutes les mesures voulues pour que la question des réparations audit tunnel soit conduite à une solution définitive sans délai.

4.—Attendu que M. Joseph Lajeunesse agit depuis un certain temps comme gardien de l'Hôtel de Ville, il est

Résolu: Que ledit Joseph Lajeunesse soit nommé à cette position au salaire de \$300 par année, plus le logement, à l'Hôtel de Ville, à compter du premier juillet 1912.

5.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que le Greffier de la Cité soit autorisé à donner les ordres nécessaires à la Montréal Water & Power Co., de poser 250 pieds de tuyaux sur l'Avenue Papineau, au sud de l'Avenue Laurier.

6.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que permis soit accordé à The Frontenac Breweries Limited pour ériger deux chaudières à vapeur, deux machines à vapeur et des moteurs à l'électricité de la force totale de 400 c. v. sur le lot No. cad. 10 sub. 652 à 664 et 670 à 680, quartier Laurier, rue Casgrain.

7.—Attendu que des erreurs et des irrégularités se sont glissées dans les procédures suivies relativement à l'expropriation de certains immeubles situés entre l'ancien

gineer to proceed immediately with the repairs to the paving in front of the Gesu Church, and charge the cost thereof to the administration funds of the Road department.

8.—Submitted the detailed reports of the work done by the employees of the Food Inspection department, during the months of January, February, March, April and May 1912.

Filed of record.

9.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the paving of Park Avenue, between Bernard street and Van Horne Avenue, recommending that the said part of Park Avenue, instead of being paved with blocks, as formerly decided, be paved with the following materials, to wit: Blocks laid on 12 inches of concrete on the width of the track space and two feet on each side, 2,856 square yards at \$4.50, \$12,852.

Asphalt on 9" concrete, 5,828 square yards at \$3.00, \$17,884.

Resolved: That the report dated the 13th September 1911 be reconsidered and annulled for that part concerning the paving of the above mentioned part of Park Avenue, and that said avenue be paved with the materials above mentioned at an approximate cost of \$34,000. The City's share to be charged against the loan fund and that of the bordering proprietors against the working capital until the assessments have been collected from the proprietors.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary

* * *

Report of meeting held on the 19th July 1912, a.m.

Present: His Worship the Mayor, Mr. L. A. Lavallée, and Messrs Godfrey, Lachapelle and Dupuis.

1.—The City Treasurer appeared before the Board and asked that he be authorized to absent himself this afternoon and Saturday, owing to illness.

Resolved: To grant said authorization.

2.—Mr. Chapleau, manager of the Guybourg Water-works, appeared before the Board and gave certain explanations in connection with the articles published in the newspapers anent the water supply in Longue-Pointe Ward.

He was requested to submit a memo in writing to the Board.

3.—Submitted a report from the Law Dept, anent the Ontario St. Tunnel and the repairs to be made to said tunnel.

Referred to the Chief Engineer with instructions to prepare the blue prints asked for by the C. P. R. Co.

Messrs Amireault, Barlow and Butler, who were present at the meeting, were instructed to confer together and to take all the necessary measures in order that the question of the repairs to be made to the said tunnel may be brought to a final issue without delay.

4.—Whereas Mr. J. Lajeunesse has been acting as caretaker of the City Hall for some time past, it was

Resolved: That the said Mr. Lajeunesse be appointed to such position at a salary of \$300 per annum, with lodging in the City Hall, the said appointment to date from the 1st July 1912.

5.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: To report to Council, recommending that the City Clerk be authorized to order the M. W. & P. Co. to lay 250 ft. of pipe on Papineau Ave., South of Laurier Ave.

6.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: To report to Council, recommending that the Frontenac Breweries Limited be allowed to erect two steam boilers, two steam engines and electric motors of a total capacity of 400 h. p., on lot cad. No. 10, sub. 652 to 664 and 670 to 680, Laurier Ward, Casgrain St.

7.—Whereas some errors and irregularities have slipped in the procedure followed in connection with the ex-